



Le plan de communication

Mis en place à l'Université Claude
Bernard Lyon1

1^{ère} étape : Le groupe de travail formation

- Un groupe de travail formation issu de la CPE statue tous les 3 mois à l'UCBL pour étudier la politique formation
- Groupe de travail présidé par le SG
- Présentation de la réforme de la formation professionnelle au groupe de travail du 18 octobre 2007.
- Mise en avant des 1^{ères} difficultés :
 - Problèmes de centralisation des formations faites par d'autres services (DIFOP, SUP, SCD...)
 - PDF à ouvrir et à adapter aux **enseignants** : coût non négligeable
 - **Moyens humains** pour la mise en place de cette mesure
 - Pas d'outil informatique actuellement disponible pour gérer le DIF et pour l'information annuelle des agents de leurs droits acquis au titre du DIF.
- Première prise de conscience du groupe de travail de l'importance de cette réforme

2^{ème} étape : L'équipe présidentielle

- L'équipe présidentielle, composé de 30 membres, préside tous les mois.
- Présentation de la réforme de la formation professionnelle à l'équipe présidentielle du 26 octobre 2007 et mise en avant des 1^{ères} difficultés et notamment prise de conscience de l'importance du coût.

Calcul du coût direct du DIF

| | |
|---|------------------|
| Coût moyen de l'heure de formation UCBL | 8,41 € |
| Nombre d'heure DIF par an | 20 |
| Nombre d'agents IATOS, Enseignants et contractuels UCBL | 4100 |
| TOTAL | 689 620 € |


3^{ème} étape : Les composantes et services

- Présentation de la démarche aux directeurs, directeurs administratifs de composante et aux chefs de service le 21 janvier 2008
- Éléments pratiques les concernant mis en avant

Nouvelle fiche d'inscription

DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE ACTION DE FORMATION

tous les champs sont obligatoires remplir une fiche par action ¶

| | | |
|--|--|--------------------------------|
| Intitulé exact°: | | |
| Dates°: | | |
| Objectif de la formation demandée°: ¶ à compléter avec votre chef de service* |  Voir la fiche explicative sur le DIF ¶ | |
| <input type="checkbox"/> Adaptation immédiate au poste de travail ou évolution de l'outil de travail* | Pas de DIF* | |
| Je sollicite mon DIF°: uniquement sur demande de l'agent ¶ (10h pour un temps complet) ¶ | | |
| <input type="checkbox"/> Adaptation à l'évolution prévisible des métiers ou maintien dans l'emploi* | <input type="checkbox"/> OUI · nombre d'heures: ¶ | <input type="checkbox"/> NON ¶ |
| <input type="checkbox"/> Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (changement de métier, formations non liées au poste actuel ou élargissement des compétences)* | <input type="checkbox"/> OUI · nombre d'heures: ¶ | <input type="checkbox"/> NON ¶ |
| <input type="checkbox"/> Préparation aux concours* | <input type="checkbox"/> OUI · (Au-delà de 5 jours) ¶ nombre d'heures: * | <input type="checkbox"/> NON ¶ |

En pratique

- L'agent devient acteur de ses formations avec l'aide de son responsable. Il détermine la finalité de sa demande c'est-à-dire le type d'actions (type 1, 2 ou 3) qui le concerne et sollicite éventuellement son DIF. Il formule sa demande de formation à l'aide des fiches d'inscription.
- Pour vous aider, les actions où figure le symbole *DIF possible* peuvent être prises au titre du DIF. Pour l'année 2008, seules 10 h sont utilisables au titre du DIF. ([exemple plan de formation](#))
- Les fiches d'inscription sont à imprimer sur l'Intranet puis à adresser au Service Formation sous couvert du chef de service ou du directeur de composante.
- Celles-ci doivent être adressées dans la période d'inscription signalée dans le plan de formation. Toutes fiches envoyées en dehors de ces périodes seront jetées. Après traitement, le Service Formation envoie alors les convocations sous réserve du nombre de places disponibles.

4^{ème} étape : Les personnels

- Envoi dans les bulletins de paye des personnels IATOS et Enseignants, titulaires et contractuels d'une [plaquette d'information](#)
- Mise en ligne sur intranet

Les difficultés rencontrées

- 27 % des inscrits ne renseignent pas l'objectif de la formation
- 2 % des inscrits cochent plusieurs objectifs
- La durée DIF sur les fiches d'inscription pas systématiquement rempli ou mal rempli
 - Oblige à relancer les personnels.
 - Réflexion en cours sur une inscription en ligne avec obligation de remplir ces zones.
- DIF encore peu sollicité : 27 personnes pour un total d'heures égal à 109 heures
- Beaucoup de questions et souvent posées par les enseignants